

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Piraterie : un chalutier détourné au large des côtes gabonaises

AEE

Libreville/Gabon

UN bateau de pêche battant pavillon gabonais aurait été détourné par des pirates non encore identifiés dans la nuit de dimanche dernier, au large des côtes de Port-Gentil. Tous les membres de l'équipage seraient retenus en otage par les flibustiers que les éléments des Forces de défense nationale tentent actuellement de neutraliser. Dans l'attente d'une communication officielle des autorités gouvernementales, les premières informations obtenues auprès d'une source militaire proche du dossier indiquent que le bateau appartenant à des Asiatiques aurait pourtant été repéré, quelques heures auparavant, par des radars gabonais. Avant de disparaître soudainement entre 21 heures et 22 heures. Il avait à son bord une quinzaine de membres d'équipage, tous d'origine asiatique. La même source précise que ces pirates



Les eaux gabonaises qui ne sont désormais plus à l'abri d'attaques.

auraient d'abord été localisés du côté de la Guinée-Équatoriale. Dans ce pays voisin, ils auraient tenté d'opérer sur un navire. Mais les choses auraient très vite tourné court. Aussi, les

bandits auraient-ils décidé de se diriger vers les côtes gabonaises, situées à quelques encablures pour perpétrer leur forfait sur un bateau battant pavillon gabonais.

Le lundi 8 février vers 8 heures,

l'information serait officiellement parvenue aux éléments des forces de défense nationale. À la suite de quoi des opérations de surveillance auraient immédiatement été diligentées dans la zone identifiée. À noter

que cette attaque n'est pas la première du genre dans nos eaux (lire ci-dessous). Aussi, ce nouvel acte doit-il amener les autorités à renforcer efficacement les stratégies de sécurisation de nos côtes.

Le clin d'œil de *Lybek*



Ça en fait déjà quatre!

LES actes de piraterie maritime perpétrés contre les navires battant pavillon gabonais ou étranger commencent à devenir légion dans nos eaux. Il s'agit d'un phénomène contre lequel le gouvernement gabonais – quoiqu'actuellement accaparé par la lutte contre le Covid-19 – doit rapidement faire face sans tarder. Histoire d'éviter à notre pays de tomber dans des travers préjudiciables à sa légendaire stabilité tant politique qu'économique. Les faits de dimanche dernier portent à quatre le nombre d'attaques commises par les pirates dans les eaux gabonaises. Quatre incursions de ces corsaires, en l'espace de deux ans, ne peuvent que constituer un sujet de préoccupation majeure pour le gouvernement Ossouka-Raponda. Lequel gagnerait à remobiliser le plus rapidement possible les départements ministériels en charge de la question, de sorte à garantir à nouveau la sérénité dans l'exercice des activités maritimes. Pour rappel, en décembre 2019, 4 navires avaient été pris d'assaut par des pirates au large des côtes gabonaises. Les assaillants avaient tué un commandant de nationalité gabonaise, Aymard Mboumba-Mbina, et kidnappé quatre marins chinois.

- Dimanche 22 mars 2020, un bateau-conteneur dénommé Talhia, propriété de la société MSC et battant pavillon portugais, avait été attaqué par des pirates à près de 100 km des côtes gabonaises. Heureusement, toutes les dispositions avaient été prises par la Défense nationale, aidée par la Marine marchande, pour secourir l'équipage en détresse. - Le lundi 4 mai 2020, six (6) membres d'équipage de deux chalutiers pêchant au large de Cocobeach, dans les eaux territoriales gabonaises, avaient été attaqués. Des membres d'équipage avaient alors été enlevés sur chaque navire, à savoir trois Indonésiens, deux Sénégalais et un Sud-coréen. Au regard de toutes ces attaques, il est nécessaire de relever que les risques découlant de la piraterie maritime renferment, entre autres, la neutralisation d'une voie maritime vitale pour l'approvisionnement mondial en hydrocarbures, les catastrophes écologiques majeures, l'utilisation à des fins terroristes de navires détournés comme armes, la perturbation des flux commerciaux et les pertes économiques considérables.

Styve Claudel ONDO MINKO